



DEMANDE D'AIDE AU TRANSPORT

ATTENTION, cette aide ne concerne que les établissements ne bénéficiant pas d'une aide d'une collectivité territoriale.

L'établissement réserve et paie le transport, puis envoie la demande de remboursement.

Faire parvenir cette demande d'aide à :

Stéphanie Malterre – Ligue de l'Enseignement
viescolaire@laligue08.org

Etablissement : _____

Date	Film	Nombre d'élèves

Fournir un RIB pour remboursement par virement (de préférence), ou ordre (si différent de l'établissement) pour un remboursement par chèque :

Adresse : _____

Personne responsable de la demande d'aide: _____

Tél: _____ E-mail: _____

Coût total du transport (joindre facture(s) acquittée(s)): _____

Pour rappel, l'association s'engage à couvrir 60 % du coût total du transport.

Cette demande devra nous être parvenue au plus tard le 24 mai 2024.
Nous traiterons plus les demandes au-delà.

A _____ Le _____ Signature